



## **Assemblée Générale de l'AMOTEC** *13 mars 2011*

Chers amis,

C'est sans surprise, je le suppose, que vous avez constaté que l'Amotec a un peu réduit sa voilure depuis notre dernière Assemblée générale en produisant deux fois moins de concerts que lors des exercices précédents, je vous en avais mis en garde l'année dernière.

Certes, nous avons pu encore en organiser de merveilleux dont la version intégrale de l'opéra Didon et Enée de Henry Purcell par Die Cantat sous la direction de Monique Cieren (dont la critique du Dauphiné nous a gratifié d'un "Emotion au fil des notes" qui nous a fait bien chaud au cœur !)

C'est également avec beaucoup de bonheur que nous avons également ouvert le Temple à la chorale Kiruwa qui nous a enchanté sous la direction de Bastienne Klawitter pour des chants d'Amérique Latine, de la Renaissance et contemporains sur le thème de l'Exil qui est bien d'actualité.

Ce fut aussi David Shippey (organiste titulaire de l'Eglise St-Peter & St-Paul de Cromer, ville jumelée avec Crest) et Carol Shippey, soprano, qui nous offrirent un beau concert de chant et d'Orgue.

Et c'est dans un Temple tout à fait plein que l'Ensemble vocal Syracuse sous la direction d'Eliette Roche, Michel Robert à l'orgue, le quatuor de Mirmande, trompettes et timbales ... a couronné cette année pour notre concert (traditionnel ?) de Noël avec les Messe, Magnificat et Dixit de Mozart écrites pour cette période de l'année mais aussi avec les oeuvres si émouvantes et fines d'Arvö Pärt, très chères à juste titre, à nos amis de Syracuse.

Soirée couronnée par les cantiques de Noël que nous aimons tant, entonnés par l'assemblée et soutenus par les chœur, orgue et orchestre !

Soulignons que ce concert prestigieux (pour lequel l'association culturelle nous demandait une entrée libre) a été rendu possible par l'aide de la Mairie de Crest qui nous aide également à entretenir notre orgue et nous la remercions bien vivement à cette occasion.

Mais chers amis, revenons sur terre !

L'Amotec est bien peu de chose par rapport à ce que nous pourrions faire !

Certes, nous remercions de tous cœur les 28 fidèles membres cotisants de l'Amotec qui nous permettent de compléter l'aide de la Mairie de Crest pour l'entretien courant de notre orgue.

Mais voyons les choses en face : les moyens de l'Amotec se résument en fait à notre secrétaire, Jean-Pierre Arnoux qui illustre si chaleureusement la convivialité que nous voulons par ses collations à l'issue des concerts, à Perrine Heinrich qui assure vaillamment la tenue des comptes (aidée par notre commissaire au comptes, Laurent Wintzenrieth, que je remercie bien vivement) ainsi que la distribution des convocations à nos assemblée et ... à un président qui a dû, cette année encore, assumer dans la solitude la charge de l'organisation matérielle des concerts !

Certes ce président sait qu'il peut compter sur le soutien moral et les idées que lui prodiguent Marc Bonnefon et Frédéric Lamantia dont les compétences et l'amitié lui sont précieuses, mais que dire de l'absence invariable de réponse des membres du Conseil d'Administration lorsqu'il les interroge ou leur demande de l'aider, par exemple pour représenter l'Amotec lorsque ses autres obligations et ses déplacements l'en empêchent.

Ce fut le cas, notamment, pour installer le matériel qu'il avait préparé pour le Forum des associations (une belle tribune pourtant pour nous faire connaître) ou de le représenter dans des associations liées (telles l'Aposs). Ainsi, c'est bien sincèrement qu'il peut ainsi remercier notre amie Louise Faure d'avoir répondu présente dans ces deux dernières occasions !

L'année dernière, votre président vous avait demandé d'élire un nouveau conseil dont la plus part des membres seraient déterminés à intervenir effectivement, personnellement dans l'organisation des concerts. Rien de tel ne s'est produit !

L'année dernière votre président avait subordonné son acceptation d'un nouveau mandat à la formulation de règles précises d'utilisation du Temple, de concertation et d'information relative aux concerts projetés, pour éviter que se renouvellent les errements bien démotivants de l'année dernière. Rien de clair n'a été dit, à sa connaissance !

Je vous pose donc la question suivante : Si nous ne nous en donnons pas les moyens, devons nous poursuivre l'activité de l'Amotec ?

Suspendre cette activité me semblerait peu respectueux du travail accompli et du capital de notoriété conférée à l'Amotec par nos prédécesseurs depuis plus de 20 ans (j'en ai dénombré 54 de grande qualité depuis 7 ans et notre site "Amotec" est honoré par les référence de Google avec plus de 1000 connexions par an depuis 3 ans) et ce serait notre responsabilité de ne pas en tenir compte.

Mais c'est à notre Assemblée de décider si elle a la volonté de continuer et si elle s'en donne les moyens !

Daniel Vinard  
Président de l'Amotec

<http://europe.chez-alice.fr/amotec.htm>